



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 novembre 2023

N°1345

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno Le Maire et Olivia Grégoire lancent les Rencontres de la simplification

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique, et **Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, ont lancé hier soir les Rencontres de la simplification lors d'une réunion en présence d'une cinquantaine de fédérations professionnelles et de parlementaires.

Ces Rencontres visent à recueillir les contributions de chefs d'entreprises français pour faciliter, améliorer, simplifier leur vie dans la compréhension des normes, dans leurs relations avec les administrations, dans leurs démarches du quotidien.

Pour y parvenir, c'est toujours la même méthode qui sera utilisée : la consultation et la co-construction, comme cela a été fait par Bruno Le Maire pour la loi Pacte, ou plus récemment la loi industrie verte et la loi sur les influenceurs.

Compte tenu de la contrainte qui pèse sur nos finances publiques, cette consultation ne concernera pas la fiscalité et ne devra pas coûter au budget de l'État. Pour le reste, toutes les normes environnementales, européennes, économiques, sociales, les relations avec les administrations, les fournisseurs, les banques et les assurances seront concernées.

D'ici au 29 décembre 2023, toutes les fédérations pourront adresser aux deux rapporteurs de l'inspection générale des finances et du conseil général de l'économie leurs propositions de simplification.

Une consultation publique est également lancée sur internet jusqu'à la fin de l'année, accessible à l'adresse simplification.make.org, à laquelle pourront participer tous les citoyens et les chefs d'entreprises pour suggérer ou voter pour des mesures fortes.

Cette consultation publique sera enfin complétée par des réunions publiques animées par Bruno Le Maire, Olivia Grégoire, ainsi que par cinq parlementaires : Louis Margueritte, député de Saône-et-Loire ; Anne-Cécile Violland, députée de Haute-Savoie ; Alexis Izard, député de l'Essonne ; Philippe Bolo, député du Maine-et-Loire et Nadège Havet, sénatrice du Finistère.

La première réunion a eu lieu ce jeudi 16 novembre à La-Ville-aux-Dames en présence de 300 chefs d'entreprises, afin de recueillir directement leurs témoignages et leurs suggestions.

Les résultats des consultations seront publics au mois de janvier, l'ensemble des demandes seront instruites, et un maximum de ces mesures de simplification seront adoptées au cours de l'année 2024.